

Centre africain de Formation et de
Recherche administratives pour
le Développement
**Organisation intergouvernementale
panafricaine**

*Le CAFRAD rénové au service de la
transformation globale, digitale,
intelligente et durable des
administrations publiques
et privées africaines*

المركز الإفريقي للتدريب والبحث
الإداري للإتماء

منظمة إفريقية بيحكومية



Depuis/Since 1962

African Training and Research Centre
in Administration for
Development

**Pan African Intergovernmental
Organization**

*The renewed CAFRAD in the service of
global, digital, intelligent and
sustainable transformation
of African public and private
administrations*

Transformer - Expertiser – exceller

DG.1/2026

Doc. 11

Original: Français

61^{ème} Session du Conseil d'Administration

***Informations pour la sélection des
membres du comité exécutif***

***15 juillet 2026
Rabat (Royaume du Maroc)***

1. Conformément aux dispositions de l'Article 9 de la Convention d'Etablissement du CAFRAD, le Comité Exécutif est composé de représentants de chacune des sous-régions suivantes : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique de l'Est, Afrique Australe.

La représentation de chaque sous-région se fera selon les quotas suivants :

- Un (1) représentant pour toute région comprenant au moins trois (3) Etats membres.
- Deux (2) représentants pour toute sous-région comprenant au moins dix (10) Etats membres ».

Selon de nombreux Etats représentés à Tanger le 18 Juin 2008, cette répartition semble inéquitable notamment vis-à-vis de la sous-région de l'Afrique centrale qui compte neuf (9) pays et qui n'a droit qu'à un seul représentant et ce au même titre que la sous-région de l'Afrique de l'Est qui ne compte que trois (3) pays.

La Commission propose de revoir comme suit le nombre de représentants par sous régions :

- **Sous régions composées de 1 à 6 pays : 1 représentant.**
- **Sous régions composées de 7 à 12 pays : 2 représentants.**
- **Sous régions composées de plus de 12 pays : 3 représentants.**

2. **Afrique du Nord** : Algérie, Tunisie, Libye, Maroc, Mauritanie.

Total 5 – ayant droit à 1 représentant

Afrique de l'Ouest : Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Libéria, Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria, Bénin, Togo, Cape Vert, Sénégal.

Total 15 – ayant droit à 3 représentants

Afrique de l'Est : Djibouti, Soudan, Somalie.

Total 3 – ayant droit à 1 représentant

Afrique Centrale : Burundi, République Centrafricaine, Congo, République Démocratique du Congo, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé & Principe, Tchad.

Total 9 – ayant droit à 2 représentants

Afrique Australe : Angola, Afrique du Sud, Madagascar, Namibie, Zambie, Zimbabwe.

Total 5 – ayant droit à 1 représentant

3. **Le Maroc, en tant que pays hôte, est membre permanent du Comité Exécutif** ainsi que le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général du CAFRAD.

LISTE DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF
1970 - 2026

La liste suivante reflète les noms des pays qui ont déjà servi comme membres du Comité Exécutif depuis sa création en 1970 à 2017.

<u>Date</u>	<u>Pays</u>
1970	Côte d’Ivoire Mauritanie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1971	Algérie Cameroun Côte d’Ivoire Ghana Kenya Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1972	Sénégal Soudan République Centrafricaine Egypte Liberia Jamahiriya Arabe Libyenne Mauritanie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1973	Niger Nigeria Sénégal Soudan Somalie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1974	Algérie Nigéria Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1976	Zaire Swaziland Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.

<u>Date</u>	<u>Pays</u>
1978	Côte d'Ivoire Egypte Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1979	Nigéria Guinée Bissau Tunisie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1982	Guinée Bissau Tunisie Egypte Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1983 - 1985	Tanzanie Tunisie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1986 - 1987	Cameroun Côte d'Ivoire Egypte Gambie Ile Maurice Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1988 - 1990	Nigeria Gabon Algérie Mauritanie Tanzanie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1991 - 1992	Guinée Nigeria Jamahiriya Arabe Libyenne Tchad Soudan Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.

<u>Date</u>	<u>Pays</u>
1993 - 1994	Burkina Faso Cameroun Egypte Gabon Nigeria Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1995 - 1996	Mauritanie République Centrafricaine République Démocratique du Congo Côte d'Ivoire Ghana Gambie Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1997 – 1998	Mauritanie République Centrafricaine République Démocratique du Congo Côte d'Ivoire Ghana Gambie Soudan Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
1999 – 2001	Jamahiriya Arabe Libyenne Cameroun Gambie Ghana Madagascar Mali Nigeria Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
2002 – 2004	Bénin Burkina Faso Gabon Gambie Namibie Jamahiriya Arabe Libyenne Afrique du Sud Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.

<u>Date</u>	<u>Pays</u>
2005 – 2006	Bénin Cameroun Jamahiriya Arabe Libyenne Namibie Nigeria Soudan Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
2007 – 2008	Angola Bénin Ghana Guinée Equatoriale Libye Soudan Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
2009 – 2011	Angola Congo (Brazzaville) Ghana Libye Niger Soudan Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
2012 - 2014	Côte d'Ivoire Cameroun Gabon The Gambia Mali Sudan Zimbabwe Libya Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.
2015 – 2017	Afrique du Sud Gabon Guinée Bissau République Démocratique du Congo Nigéria Soudan Tunisie Togo Maroc (pays-hôte): Membre Permanent du Comité Exécutif.

Date

Pays

2018 – 2023

Cap-Vert ;
Gabon ;
Mauritanie;
Sierra Leone,
République Démocratique du Congo;
Sénégal;
Soudan;
Maroc (Pays hôte) qui est un membre permanent.

En l'absence des pays de l'Afrique Australe, le vote a été renvoyé à la prochaine rencontre. Il a, par ailleurs, été retenu que cette place serait momentanément occupée par la Zambie;

2024 - 2026

Burkina Faso ;
Gambie ;
Niger ;
République Centrafrique ;
Tchad ;
Madagascar ;
Namibie ;
Maroc (Pays hôte) qui est un membre permanent ;
Mauritanie.

= := := := := :=